

## Communiqué de presse

23 mars 2010

N° 8 – 2010

(p.1/2)

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :*

**Sylvain Fort / Géraldine Fontaine**  
Communications and Public Affairs

**+33 (0)1 46 98 73 17**

**Antonio Moretti**  
Investor Relations Director

**+44 (0) 203 207 8562**

### SCOR Global Life ouvre un bureau de représentation Vie en Israël

Fort de relations commerciales de longue date avec le marché de l'assurance Vie israélien, SCOR Global Life SE, filiale de SCOR SE, a décidé d'établir un bureau de représentation Vie à Tel-Aviv pour le marché Vie et Santé israélien. Selon les estimations, ce marché représentera environ EUR 3,4 milliards de chiffre d'affaires en 2010.

SCOR Global Life, présent sur ce marché depuis une trentaine d'années, compte parmi les cinq principaux réassureurs Vie israéliens. Ce nouveau bureau permettra à SCOR de collaborer plus étroitement avec ses clients et partenaires actuels et futurs, renforçant ainsi sa présence et son positionnement sur ce marché.

L'équipe est dirigée par Gabriele Hollmann, Chief Executive Officer de SCOR Global Life Switzerland, qui poursuivra ses activités commerciales sur le marché israélien depuis Zurich.

Murielle Busbib, actuaire senior venant du siège parisien de SCOR Global Life SE, prend la tête de ce nouveau bureau. L'expertise considérable dont elle a déjà fait preuve lors de nombreux projets en Dépendance, permettra d'apporter un soutien technique plus important dans toutes les branches d'assurance Vie en Israël.

Michal Tomer est en charge des services de sélection médicale sur le marché israélien.

Par ailleurs, les spécialistes Vie basés à Zurich, à Paris et à Cologne continueront d'apporter leur soutien aux activités de SCOR en Israël.

Le 24 mars 2010, SCOR inaugurera officiellement son nouveau bureau de représentation en présence des représentants du marché d'assurance Vie israélien.

Gilles Meyer, Chief Executive Officer de SCOR Global Life, a déclaré : « Cette ouverture démontre notre engagement à long terme sur le marché d'assurance israélien et s'inscrit pleinement dans la stratégie de SCOR visant à la fois à renforcer notre présence locale sur les principaux marchés de l'assurance et à étendre notre portefeuille régional ».

\*  
\*   \*

## Communiqué de presse

(p.2/2)

23 mars 2010

N° 8 – 2010

*Gabriele Hollmann, née en 1963 et de nationalité allemande, est diplômée en mathématiques de l'université de Cologne et est titulaire d'un MBA en management international de la Swiss Business School. Elle est actuaire qualifiée de l'Association allemande des actuaires (DAV) et membre de l'Association suisse des actuaires (SAV). Après avoir mené plusieurs projets à l'université de Cologne, elle a débuté sa carrière chez Gerling Konzern Globale en 1993. En 1997 et 1998, elle a vécu à Tel-Aviv. Puis, en 2005, elle a ouvert une succursale de Revios à Milan. Elle est aujourd'hui CEO de SCOR Global Life Reinsurance Switzerland AG à Zurich.*

*Murielle Busbib, née en 1972 et de nationalité française, est diplômée de l'université Louis Pasteur de Strasbourg et est actuaire qualifiée de l'Institut des Actuaires. Elle a travaillé pendant 4 ans dans le secteur de l'assurance directe (à La Henin Vie puis à Groupama), avant de rejoindre SCOR Global Life fin 1999. Impliquée dans différents sujets tels que la tarification, les guidelines, l'élaboration des manuels de souscription, et spécialisée dans le domaine de la Dépendance, elle était responsable depuis 2007 du service en charge des risques spéciaux, de l'assurance individuelle accidents et des opérations ReMark.*

*Michal Tomer, née en 1973 et de nationalité Israélienne, est titulaire d'un diplôme d'architecture de l'université de Tel-Aviv. Elle a participé en tant qu'assistante à l'élaboration de la première encyclopédie de médecine israélienne sous la direction du Professeur Sheinfeld. Elle a travaillé pendant 3 ans dans le bureau de liaison avant de rejoindre SCOR Global Life début 2010 en tant que souscriptrice.*

\*  
\*   \*  
\*

### Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Des informations complémentaires concernant les risques, les incertitudes et les litiges en cours figurent dans le Document de référence de 2009 déposé auprès de l'AMF sous le numéro D.10-0085 (le "Document de Référence") et actualisé dans le rapport semestriel. Ces deux documents sont disponibles sur le site Internet de SCOR [www.scor.com](http://www.scor.com). En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.